BILAN

Charm el-Cheikh, Égypte

Du 6 au 20 novembre 2022

Convention-Cadre des Nations Unis
sur les Changements climatiques (CCNUCC)

Ce document a été produit par et pour la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Notre organisation encourage la diffusion et la distribution de ses idées, valeurs et principes. Ainsi, sauf avis contraire, la reproduction en totalité ou en partie de ce document est autorisée à des fins non commerciales. La mention de la source est cependant obligatoire.

Ont participé à la production de ce document :

Rédaction
Patrick Rondeau

Relecture, graphisme et mise en page
Mouna Kamel et Joelle Vescovi

Crédit photos
Sami Dellah

Document imprimé au service de l'imprimerie de la FTQ

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3
Téléphone : 514 383-8000
Télécopieur : 514 383-0311
Sans frais : 1 877-897-0057
www.ftq.qc.ca

Dépôt légal – 1er trimestre 2023
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
ISBN 978-89639-524-8

Table des matières

Introduction 4

1. La cop27 4
   - Qu'est-ce qu'une COP? 4
   - Les grands enjeux de la COP27 5
   - Déroulement de la COP 6
   - Ambition climatique 7
   - La décision de Charmel-Cheikh 8
   - Le Québec à la COP27 8
   - Le Canada à la COP27 9
   - Quelques informations logistiques 9

2. La FTQ à la COP27 10
   - Hébergement 10
   - Formation avant le départ 10
   - Rencontres politiques 11
   - Communications 12
   - Rôle d'observateurs 12
   - Transport 12

3. Objetifs et compétences 13

4. Alliances et réseautage 13

5. Activités 14
   - Caucus 14
   - Négociation 14
   - Autres rencontres 14
   - Dialogue pour le climat 14

6. Financement 15

7. Recommandations 15
   - Hébergement 15
   - Politique 15
   - Formation prédépart 15
   - Communications 15
   - Délégation FTQ 16
   - Financement 16

Introduction

La Conférence des parties 27 (COP27) s'est tenue du 6 au 20 novembre 2022, à Charm el-Cheikh en Égypte. La Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) y était, accompagnée de plusieurs représentants et représentantes de ses syndicats affiliés. La centrale poursuit donc son engagement dans les COP depuis 2015, pour donner une voix aux travailleurs et aux travailleuses sur les enjeux liés à la lutte contre les changements climatiques et à la transition juste.

Membres de la délégation FTQ :

- Hugo Charette, STTP
- Sami Dellah, TUAC-501
- Marc Glogowski, SEPB-Québec
- Juliette Godbout-Laurin, AFPC
- Martin L'Abbée, Métallos
- Philippe Lapointe, FTQ-Construction
- Emmanuel Patola, SCFP-Québec
- Patrick Rondeau, FTQ
- Benjamin Sweeney, TUAC-500

À cette délégation s'ajoutait Dany Pelletier, premier vice-président – Placements privés et investissements d'impact du Fonds de solidarité FTQ et Mario Aylwin, directeur général à la Caisse Desjardins des travailleuses et des travailleurs unis. Les membres de la délégation ont grandement apprécié cette collaboration.

1. La COP27

Qu'est-ce qu'une COP ?

Les COP (Conférence des parties) sont grandement médiatisées depuis 2015, année de l'Accord de Paris. La sphère médiatique s'empresse, année après année, d'étiqueter chaque COP comme « celle de la dernière chance » pour finalement les qualifier « d'échecs », année après année. Qu'en est-il vraiment? À quel niveau peut-on qualifier une COP de réussite?

Une COP réunit près de 200 pays qui doivent s'entendre autour d'accords, protocoles ou mécanismes permettant de s'assurer que les cibles de réduction de gaz à effet de serre (GES) sont atteintes. La tâche est ardue, puisqu'il n'y a pas de vote! Les décisions se prennent par consensus. C'est la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui coordonne les travaux des États, mais elle doit également prendre en considération la contribution de la société civile.

Bien que la CCNUCC coordonne l'ensemble du programme climatique, c'est au pays hôte d'assumer le secrétariat et les orientations d'une COP. C'est donc à l'Égypte que ces tâches ont été dévolues pour la COP27. Ultimement, les COP ne peuvent contraindre des États à effectuer des actions précises. Par exemple, une COP ne pourrait pas exiger que la Chine ferme ses centrales au charbon en

coordonnant une logistique précise. Les COP visent plutôt à négocier des accords-cadres et des mécanismes pour atteindre des objectifs globaux. Il revient donc aux divers gouvernements de mettre en application, par des actions concrètes, les ententes qu'ils ont ratifiées lors des COP. Ces accords, protocoles et mécanismes deviennent donc une véritable feuille de route que les États doivent suivre.

Par exemple, quelle méthode a été utilisée pour calculer les GES et quels plans ont été mis en place pour les réduire? Ce sont des outils communs dont se munissent les États pour effectuer leur travail au niveau domestique. Donc, plus les textes sont contraignants, plus les plans d'action au niveau domestique doivent être précis et ambitieux. C'est plutôt à ce niveau que la société civile joue un rôle.

Malgré l'aspect non contraignant, il n'en demeure pas moins que les États doivent effectuer une reddition de compte sur l'avancement de leurs travaux et démontrer qu'ils mettent en place les mesures nécessaires pour atteindre les cibles auxquelles ils ont souscrit. À défaut, il n'y a pas de mécanismes punitifs au niveau de la CCNUCC, mais la diplomatie politique et commerciale d'un État voyou en subit les conséquences.

Spécifiquement, une COP fonctionne dans les paramètres suivants :

- Reconnaitre qu'il y a un problème selon le Protocole de Montréal (1987);
- Fixer un objectif élevé et précis : stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre;
- Montrer la voie (incombe notamment aux pays développés) : responsabilité commune, mais différenciée selon les moyens;
- Orienter les nouveaux fonds vers les activités liées au changement climatique dans les pays en développement : Finance climatique;
- Garder un œil sur le problème et sur ce qui est fait pour y remédier : reddition de compte;
- Tracer les débuts d'un chemin pour trouver un équilibre délicat : Protocole de Kyoto;
- Lancer la réflexion formelle sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques.

Les grands enjeux de la COP27

La CCNUCC planifie les COP tout en respectant une rotation continentale. Ce mécanisme permet de mettre de l'avant les préoccupations et les enjeux de l'ensemble de la planète. C'était donc aux pays africains de recevoir la COP27. La République démocratique du Congo (RDC) devait recevoir la COP27 en 2022, mais la pandémie a bousculé les plans. Durant l'année 2022, la RDC a déclaré ne plus être en mesure de recevoir la COP. Seule l'Égypte a levé la main pour la recevoir.

Malgré les craintes évidentes concernant les droits de la personne dans ce pays, l'organisation de la COP s'est mise en branle. Durant l'année 2022, plusieurs médias ont rapporté les difficultés pour la société civile égyptienne de communiquer les problèmes dans leur pays; les emprisonnements politiques ont également été dévoilés au grand jour. Cette situation est donc devenue un enjeu lié à la COP27.

La COP26 est l'édition qui a mis de l'avant la première ronde de reddition de compte des États. Il a également été convenu que les États devaient présenter à la COP27, de nouvelles contributions déterminées au niveau national (CDN), en quelque sorte leur plan pour atteindre les cibles de l'Accord de Paris. De plus, la COP26 a été la première à aborder l'épineuse question des énergies fossiles. Dans un principe d'ambition, cela plaçait la COP27 dans un continuum. Finalement, puisque le guide de mise en œuvre de l'Accord de Paris a été complété durant la COP26, la COP27 devenait la COP de l'implantation, mettant de l'avant les enjeux liés à la finance climatique.

Déroulement de la COP27

La COP27 s'est déroulée dans un chaos organisationnel et sous tension.

Tout d'abord, l'Égypte n'a jamais été prête à recevoir la COP, plusieurs éléments étaient défaillants : sonorisation dans les salles, transports publics, manques de nourriture et d'eau, travaux durant les réunions, salles inutilisables, etc. Il était également difficile de se déplacer d'un endroit à l'autre étant donné le grand espace d'une COP et le manque de signalisation. Il a d'ailleurs été difficile pour les personnes observatrices d'assumer pleinement leur rôle, qui est d'assurer la transparence du processus de négociations et de faire des représentations auprès des États, puisque la sonorisation dans les salles était quasi nulle. Il fallait utiliser des écouteurs, uniquement disponibles autour des tables, pour bien entendre. Les personnes observatrices n'ont normalement pas accès aux tables. De plus, la capacité des salles n'était pas toujours adaptée au nombre de personnes présentes. Il en était de même pour les changements de salles sans préavis. Le travail de la société civile était clairement beaucoup plus compliqué.

Bien que l'enceinte des COP est considérée comme zone internationale, les tensions politiques étaient évidentes. Plusieurs personnes déléguées, dont les membres de la délégation FTQ, ont été victimes de profilage politique et de genre. Des photos étaient prises, des conversations enregistrées, etc. Le Canada a dû envoyer des instructions précises aux personnes déléguées canadiennes pour éviter des ennuis avec les autorités lors de leur sortie du pays.

D'ailleurs, le sort de l'activiste Alaa Abdel Fattah, prisonnier politique depuis plus d'une dizaine d'années et en grève de la faim durant la COP27, a forcé les parties et les circonscriptions de la CCNUCC à prendre position. Bien que les mobilisations soient interdites en Égypte, des démonstrations ont eu lieu entre les murs de la COP, pour protester contre cette situation. Les syndicats ont participé à ces manifestations sous haute surveillance.

Du côté des négociations, elles ont été sans directions claires pendant plus de la moitié de la COP. Normalement, les consultations

sur le texte final d'une COP débutent dès la première semaine. Il aura fallu attendre trois jours avant la fin de la COP pour voir apparaître un premier projet de texte, d'une vingtaine de pages, sous forme de points. Il est clair que la présidence égyptienne a préféré tenir des négociations derrière des portes closes avec certains États plutôt que d'effectuer un travail collégial. Cette situation a créé une tension palpable. De plus, les organisations de la société civile étaient souvent éloignées de ces discussions. Cette tactique aura permis d'arracher un accord important sur les pertes et dommages, mais a fait reculer l'ambition climatique.

La présence importante de lobbyistes provenant de l'industrie des hydrocarbures est également préoccupante. Ils étaient plus de 600 durant la COP27. La plupart des circonscriptions de la CCNUCC, soit la société civile, demandent fermement l'adoption d'une définition sur les conflits d'intérêts, ainsi que l'imposition d'une déclaration d'intérêt. La FTQ a directement interpellé le gouvernement du Canada à ce sujet.

Les membres de la délégation FTQ ont grandement apprécié le leadership de la centrale et la place qui est donnée aux syndicats affiliés.

Ambition climatique

L'une des raisons pour laquelle les COP sont considérées comme un échec est le fait que depuis plus de 26 ans, les travaux ne permettent pas de ralentir suffisamment le réchauffement climatique. Les scénarios de réchauffement climatique à la conclusion d'une COP tendent toujours vers une trajectoire mettant en danger la vie sur Terre. Malgré tout, il y a des progrès, mais ils ne sont pas assez rapides et encore nettement insuffisants.

Lors de la COP21, à Paris, les projections de réchauffement nous amenaient à un réchauffement climatique d'environ 6 °C. À la fin des négociations de l'Accord de Paris, les projections allaient plutôt vers 4 °C, ce qui était encore nettement trop élevé. Le défi pour les États était donc de présenter à la COP26 une révision de leurs contributions déterminées au niveau national. À la sortie de la COP26, les projections indiquaient un réchauffement de l'ordre de 2,4 °C. En principe, selon la tendance des COP depuis 2015, la COP27 aurait dû se terminer avec des projections inférieures à celles de la COP26. Ce ne fut malheureusement pas le cas. Les projections à la sortie de la COP27 étaient de l'ordre de 2,7 °C. Pourquoi ? Plusieurs raisons expliquent cette situation. Tout d'abord, parce que les efforts ne demandent pas de revoir notre système économique ont passa-

blement été faits. Maintenant, la situation est plus compliquée, puisque de réduire les GES de façon significative, demande des changements structurels. De plus, le leadership défaillant de la COP27 n'a pas permis d'aborder ces questions de fond. Il n'y a également eu aucune déclaration bilatérale d'importance durant la COP27.

La décision de Charmel-Cheikh

Après deux semaines de négociations, les travaux se sont conclus par l'adoption de la décision de Charm el-Cheikh.

Résumé des grandes lignes :

- La cible de réduction de GES de 1,5 °C est maintenue, mais sans engagement;

- Malgré des tentatives de diluer le langage sur les énergies fossiles adopté à la COP26, la COP27 s'est terminée avec un statu quo. Les textes exacts sont les suivants : « Réduire progressivement la production d'électricité au charbon sans dispositif de réduction des émissions » et « éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles ». Ces formules permettent donc de poursuivre pour le moment l'utilisation du charbon pour la production d'électricité, pourvu qu'il y ait captation de GES ou autres mécanismes. Elles introduisent un principe de subventions inefficaces qui n'est toujours pas complètement défini, mais qui permet également de poursuivre pour le moment l'exploitation du pétrole et du gaz naturel fossile dans la mesure où cela n'entraîne pas une augmentation des GES;

- La création d'un fonds pour les pertes et dommages est sans aucun doute la plus grande avancée de la COP27, malgré des discussions jusqu'à la toute fin et des tentatives de blocages des États-Unis pour changer les termes des pays en voie de développement pour des indices de pauvreté. Maintenant, rien n'est gagné, puisque les mécanismes doivent être négociés lors de la COP28;

- Un gain important pour les syndicats est l'adoption d'un programme de travail sur la transition juste qui repose sur le dialogue social et la protection sociale. Les syndicats ont néanmoins déploré l'absence de langage sur le droit du travail. Malgré cette avancée importante, les syndicats internationaux remarquent qu'il est difficile d'avoir des discussions sur la transition juste durant les COP.

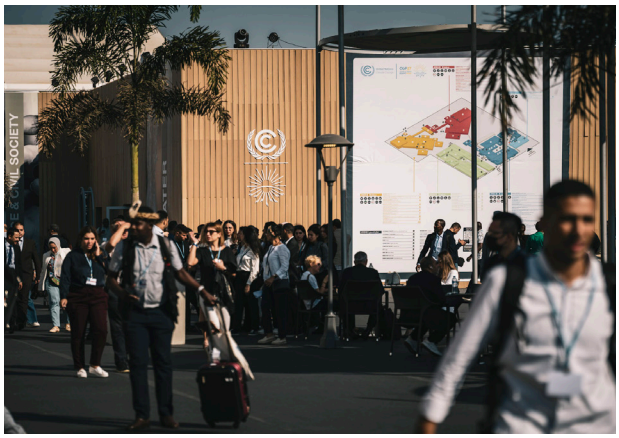

Le Québec à la COP27

Le Québec est toujours bien représenté aux COP, que ce soit du point de vue gouvernemental, du monde des affaires ou des acteurs de la société civile. Le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon, a été présent lors de la première semaine de la COP. Bien qu'ayant refusé de rencontrer la société civile québécoise, la perception du ministre a changé en cours de route et une rencontre avec la délégation Jeunes du Québec a été organisée à la fin de son séjour.

Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, a quant à lui été présent vers la fin de la première semaine, jusqu'au milieu de la seconde.

Le gouvernement du Québec a profité de son passage à la COP27 pour annoncer qu'il versera 10 M$ de dollars au Fonds pour l'adaptation aux changements climatiques. Cette annonce, attendue à la COP27, a été bien accueillie.

Le ministre Charette a également rencontré la société civile du Québec, comme à son habitude.

Néanmoins, le Québec participe aux COP en ne mettant de l'avant que sa délégation d'affaires. Aucune personne provenant de la société civile ne fait partie de la délégation du Québec. C'est un problème qui a été ouvertement décrié lors de la COP27. La crédibilité des COP passe par la capacité des États de négocier des ententes ambitieuses, mais de plus en plus de gouvernements y voient une occasion d'y faire des affaires. Cela contribue à transformer les COP en foires commerciales et à discréditer le processus de négociations. Le Québec fait partie de cette problématique.

Le Canada à la COP27

De son côté, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Steven Guilbault était présent pour la quasi-entièreté de l'événement.

Le Canada avait un pavillon pour la première fois de son histoire. Cela a été grandement apprécié par toutes les personnes provenant du Canada présentes à la COP.

La performance du Canada a été qualifiée de bonne, mais il faut rappeler que c'est un gouvernement minoritaire et que sa portée en est amoindrie. De plus, la situation entourant l'industrie des hydrocarbures au Canada a fait ombrage. Une conférence, mettant de l'avant un représentant de Suncor, au Pavillon du Canada, a d'ailleurs attiré les foudres de la société civile canadienne.

La relation entre les syndicats du Québec et du Canada et l'équipe de négociation canadienne a été excellente. La FTQ, le CTC et UNIFOR Canada ont contribué au langage sur la transition juste défendu par le Canada.

La FTQ a également rencontré et développé des liens avec la nouvelle ambassadrice climatique du Canada, Catherine Stewart.

Quelques informations logistiques

- **Dates : 6 au 20 novembre 2022**
- **100 chefs d'État**
- **33 449 personnes enregistrées**
- **63 % hommes vs 37 % femmes**
- **190 pays représentés**
- **Endroit : Tonino Lamborghini International Convention Centre, Charm el-Cheikh, Égypte**

2. La FTQ à la COP27

Hébergement

La FTQ a assumé, comme lors des précédentes COP, la logistique d'hébergement. La situation concernant l'hébergement durant cette COP a été hautement problématique. Plusieurs hôtels ont annulé les réservations de chambres pour tenter de les revendre plus cher. La FTQ a vécu cette situation au mois de juin. Un hôtel a finalement été trouvé, mais beaucoup plus loin du site de la COP27. Le trajet en autobus de l'hôtel jusqu'au site était d'une vingtaine de minutes.

La délégation a logé au Amphoras Aqua Hôtel, situé à 21 km de la COP27.

Le coût moyen des chambres était de 342 $ CA/nuitée.

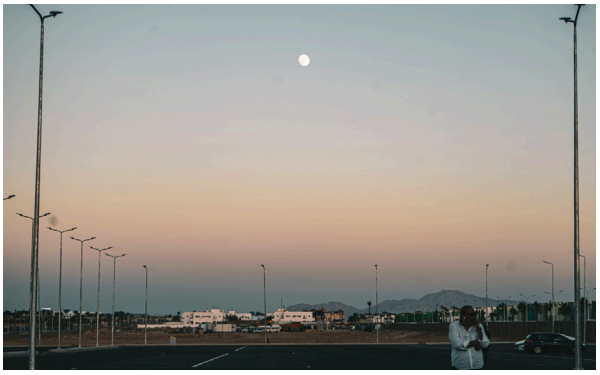

Formation avant le départ

La FTQ a tenu 8 sessions de formation avant le départ pour la COP27. Les rencontres étaient en moyenne une fois par mois, avec quelques rencontres rapprochées dans les deux mois précédents la COP27.

Les formations étaient structurées en cinq blocs :

- Informations sur la COP27 : Mise à jour, dernières nouvelles, état de la logistique, avancement des travaux, accréditation…
- Littéracie concernant les COP et la CCNUCC : termes, structures de rencontres, Accord de Paris…
- Logistique : hébergement, transport, accréditation…
- Objectifs de la délégation : mandats des membres de la délégation, autonomie…
- Événements à venir.

Les membres de la délégation ont grandement apprécié ces sessions de formation qui leur ont permis de mieux préparer leurs sujets d'intervention.

Il avait été proposé d'organiser une ou deux rencontres avec le CTC, mais il n'a pas été possible de les concrétiser.

En plus des rencontres organisées par la FTQ, la délégation a eu la chance de participer à des rencontres préparatoires avec la Confédération syndicale internationale et Environnement et Changements Climatiques Canada.

De plus, plusieurs courriels ont été transférés aux membres de la délégation, selon les intérêts et les mandats.

Finalement, un guide a été remis à la délégation, sous forme de PowerPoint, regroupant toutes les informations et les liens importants. Un lexique concernant les termes de la CCNUCC a également été remis aux membres de la délégation. Ces documents ont été grandement appréciés.

Rencontres politiques

Les membres de la délégation de la FTQ ont rencontré les représentants et représentantes politiques suivants :

- Coalition Avenir Québec : Benoit Charette ;
- Nouveau Parti Démocratique : Alexandre Boulerice;
- Sénatrice indépendante : Rosa Galvez.

Malgré nos nombreux échanges et la présence du Bloc Québécois à la COP27, ce dernier n'a jamais finalisé nos nombreuses demandes de rencontres. Du côté de Québec, comme les élections étaient récentes, aucun parti d'opposition n'était présent à la COP27.

Les sujets abordés étaient les suivants :

- Adoption d'une loi sur la transition juste au fédéral;
- Mise en place d'un groupe de travail provincial sur la transition juste;
- Adoption d'un ajustement carbone à la frontière;
- Adoption de meilleurs critères sur les achats publics;
- Participation de la société civile québécoise dans la délégation du Québec;
- L'énergie nucléaire;
- Le concept de subventions inefficaces.

La planification des rencontres avec les représentants et représentantes politiques était adéquate. Cependant, plusieurs rencontres ont eu lieu à l'extérieur, puisqu'il manquait d'endroits où s'asseoir à la COP27.

La rencontre avec le ministre Benoit Charette s'est déroulée en deux temps : une rencontre avec le milieu des affaires et une rencontre avec la société civile. Dans les deux rencontres, des interventions sur la transition juste ont été faites. Dans tous les cas, le ministre Charette a remis la faute de la stagnation du dossier sur le dos de la FTQ et du Conseil du patronat du Québec (CPQ). Une rencontre privée avec le ministre incluant la FTQ et le CPQ a été rapidement organisée pour remettre les pendules à l'heure. Malgré l'offre de la FTQ et du CPQ de développer un projet pilote et de revoir le mandat sur la transition verte au Québec, le ministre Charette est demeuré évasif et dans son immobilisme, et des membres de son cabinet ont été hostiles envers les deux organi-

Communications

Philippe Lapointe, conseiller aux communications de la FTQ-Construction, a coordonné les communications pour l'ensemble de la délégation FTQ. D'autres membres ont participé à l'effort de communications, soit en publiant des photos ou en produisant des articles.

La délégation était adéquatement équipée en matériel audiovisuel.

La FTQ n'a accordé aucune entrevue aux médias du Québec. Un communiqué de presse a été produit après la COP27.

Rôle d'observateurs

Les membres de la délégation avaient une accréditation d'observateurs, à l'exception de Patrick Rondeau qui avait une accréditation de partie, ce qui lui permettait d'avoir accès à l'ensemble du site. En principe, les accréditations pour observateurs permettent d'avoir accès à presque toutes les installations pour assurer le processus de transparence des négociations.

Patrick Rondeau a joué un rôle d'avant-garde au Forum sur l'implantation des mesures de riposte et de diversification économique, table de négociation où il est question de transition juste.

Accréditations

Les membres de la délégation FTQ avaient les accréditations suivantes :

Partie – Canada
Patrick Rondeau

Observateur – FTQ
Hugo Charette
Hugo Desgagnés
Marc Glogowski
Martin L'Abbée
Emmanuel Patola
Benjamin Sweeney

Observateur – CAN-RAC
Sami Dellah
Juliette G.-Laurin
Philippe Lapointe
Raymond Thibert

Transport

Les membres de la délégation FTQ assumaient eux-mêmes les démarches pour le transport aérien. Un achat de groupe n'est jamais souhaitable, puisque les prix sont plus élevés de la part des transporteurs aériens. Cependant, un fichier Excel collaboratif a été créé pour que les membres de la délégation puissent consulter les détails de vol de leurs collègues. Cela a facilité la coordination, notamment pour l'arrivée en Égypte.

Les membres de la délégation ont utilisé l'autobus et des navettes pour se déplacer de l'aéroport à l'hôtel.

Des autobus nolisés, sous forme de navettes, étaient à la disposition des personnes déléguées. Cependant, les parcours pouvaient être aléatoires et plusieurs chauffeurs, embauchés depuis Le Caire, ne connaissaient pas Charm el-Cheikh.

3. Objectifs et compétences

Les membres de la délégation FTQ considèrent avoir atteint leurs objectifs, selon leurs mandats et avoir acquis de nouvelles compétences professionnelles.

Du côté de l'AFPC, un regain pour le dossier des changements climatiques est constaté depuis la participation à la COP.

4. Alliances et réseautage

Confédération syndicale internationale (CSI)

La CSI est le point focal pour la circonscription syndicale. Son rôle est de coordonner l'action des syndicats internationaux. La FTQ est très active au sein des activités de la CSI. Pour la première fois de son histoire, deux autres personnes ont agi à titre de point focal pour la circonscription syndicale. Patrick Rondeau, de la FTQ, était l'une d'elles. Plusieurs groupes de travail se sont spontanément mis en place, contrairement aux autres COP. Ces groupes portaient sur l'Article 6, le Forum sur l'implantation des mesures de riposte et la diversification économique, le bilan mondial, la finance climatique et les droits de la personne.

Just Transition Centre (JTC)

La FTQ collabore depuis plusieurs années aux travaux du Just Transition Centre. Lors de la COP27, plusieurs tensions ont été remarquées entre la FTQ et la directrice du JTC, notamment sur le langage de la transition juste et les actions au niveau domestique.

Réseau Action Climat

Source incontournable de savoirs et de stratégies durant une COP. La FTQ est membre de CAN-RAC.

COPTICOM

Planification des échanges entre les acteurs de la société civile du Québec.

Investissement Québec (IQ)

Un premier contact a été établi entre la FTQ et IQ, portant sur les enjeux de main d'œuvre au Québec et les opportunités dans le secteur de la construction. Des discussions se poursuivront dans les prochains mois.

Génération climat

La délégation de la FTQ a eu plusieurs échanges avec la délégation jeunesse québécoise et ces derniers ont apprécié le support de la FTQ.

Conseil du patronat du Québec (CPQ)

Les membres de la délégation ont apprécié la collaboration entre la FTQ et le CPQ sur le concept de transition juste. Les propos du CPQ sur la transition juste ont également été appréciés.

Congrès du travail du Canada (CTC)

La collaboration entre le CTC et la FTQ a été exemplaire et a permis de faire avancer de façon significative l'agenda de la transition juste auprès du gouvernement du Canada. Plusieurs efforts ont été mis en place pour favoriser les échanges et les actions communes.

5. Activités

Les membres de la délégation FTQ ont participé aux activités suivantes :

COP27

Caucus

- Caucus tous les matins avec Environnement et Changements climatiques Canada;
- Caucus tous les matins avec la circonscription TUNGO;
- Caucus tous les matins avec CAN-RAC;
- Caucus avec la circonscription WGC.

Négociations

- 7e rencontre du KCI;
- Forum sur l'implantation des mesures de riposte et la diversification économique;
- Presidency's Open Dialogue between Parties and Observers;
- Bilan global mondial (dont 1 siège pour la FTQ);
- Adaptation;
- Finance climatique;
- Article 6;
- Action pour l'autonomisation climatique (ACE).

Autres rencontres

- Sessions de débreffage tous les soirs;
- Session stratégique avec CAN-international;
- Panel sur la transition juste, organisé par la FTQ;
- Panel sur la transition juste dans le secteur de la construction, organisé par la FTQ-Construction;
- Séminaire stratégique de la Confédération syndicale internationale;
- Plusieurs conférences sur divers sujets.

Dialogues pour le climat

- Webinaire : Petit-déjeuner sur l'ambition climatique – Transition juste, avec la FTQ;
- Sessions de débreffage pour les gens au Québec.

6. Financement

Chaque organisation syndicale a pris en charge ses propres frais pour sa participation à la COP27.

La FTQ a également conclu une entente avec la Caisse des travailleuses et des travailleurs unis pour rembourser l'hébergement et le transport des deux personnes déléguées aux communications.

La FTQ est très reconnaissante de cet important soutien financier.

Desjardins

7. Recommandations

Hébergement

- Que la FTQ poursuive la réservation des chambres d'hôtel pour l'ensemble de la délégation;
- Trouver la façon la plus simple pour payer les chambres d'hôtel tout en assurant un support aux syndicats affiliés et en allégeant la tâche pour le service de comptabilité de la FTQ;
- Tenter de trouver un hôtel où les délégations du CTC et d'UNIFOR logent également.

Politique

- Faire le point rapidement après la COP pour identifier les dossiers politiques à suivre avec les divers gouvernements et faire des suivis nécessaires;
- S'assurer d'avoir un mandat clair de son syndicat et non seulement de sa section locale;
- Organiser une rencontre en ligne avec les vice-présidences de la FTQ dont le syndicat est présent à la COP le vendredi de la première semaine de l'événement, pour échanger sur les priorités politiques.

Formation prédépart

- Organiser une à deux sessions avec la délégation syndicale canadienne coordonnée par le CTC;
- Clarifier les mandats des membres de la délégation et planifier un partage des tâches;
- Faire une rencontre avec les directions syndicales à mi-chemin avant la COP28;
- Bien communiquer les informations sur le pays, notamment au niveau de la sécurité des femmes;
- Planifier toutes les rencontres de formations une seule fois.

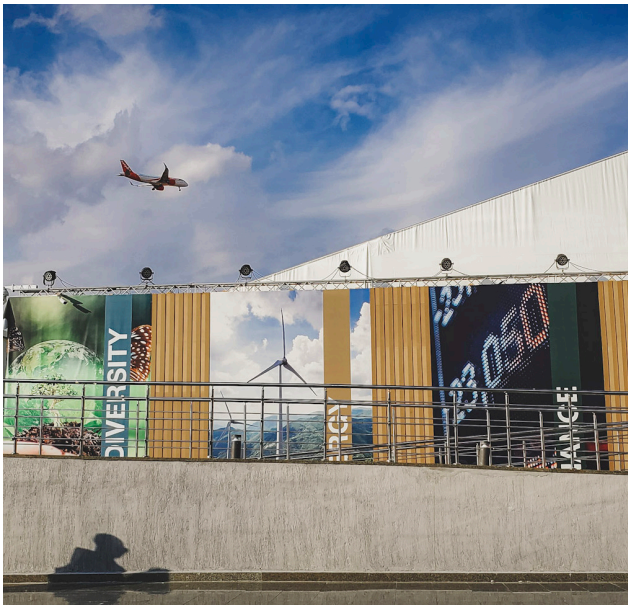

Communications

- Produire un communiqué de presse sur les actions de la FTQ et son bilan, dès la dernière journée de la COP pour profiter de la fenêtre médiatique.

Délégation FTQ

- Encourager une balance de genre dans la délégation FTQ;
- Favoriser les personnes déléguées ayant déjà une expérience avec les COP;
- Ne plus offrir d'accréditations pour uniquement la seconde semaine.

Financement

- Mettre en place un fonds d'aide pour les personnes déléguées syndicales provenant des pays en voie de développement;
- Finaliser l'entente avec la Caisse des travailleuses et des travailleurs unis plus tôt.

Conclusion

Depuis 2015, la FTQ est de plus en plus reconnue comme une actrice importante des COP, autant de la part des acteurs syndicaux et des représentants gouvernementaux, qu'au niveau fédéral et provincial.

Cette présence a permis l'accélération de discussions pour la mise en place de mesures politiques pour une transition juste au Québec et au Canada.

Les membres de la délégation FTQ provenaient presque tous du comité environnement de la FTQ. Cela facilite les travaux de la centrale à l'interne.

Maintenant, le travail demeure entier, pour permettre l'atteinte des cibles de réduction des GES et une transition juste reposant sur l'agenda du travail décent. Le temps presse et la transition prend du temps. Plus que jamais, la présence des organisations syndicales dans les COP est primordiale. Cela étant dit, il est important pour le mouvement syndical de bien expliquer son rôle et de décliner le concept de transition juste en définition claire, accompagné d'actions concrètes.

NOTES

FTQ